

Vous expédiez des envois vers l’UE?

Les ID produits (PID) deviennent obligatoires à compter du 1^{er} novembre 2026



QUE SONT LES PID?

ID produits : Codes utilisés pour identifier et distinguer un produit lors du dédouanement des importations de l’Union européenne (UE).

QUAND LES PID SONT-ILS OBLIGATOIRES?



Les PID seront requis pour les produits à destination de l’UE expédiés dans le cadre de transactions entre entreprises et consommateurs (B2C), lorsque la valeur intrinsèque de l’expédition totale est de 150 euros ou moins.

Cela comprend les ventes effectuées via des sites Web, des places de marché en ligne et des plateformes de commerce électronique.

Veuillez noter que les exigences relatives aux PID ne s’appliquent pas aux produits expédiés à des entreprises assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans le pays de destination de l’UE dans le cadre de transactions interentreprises (B2B).

COMBIEN Y A-T-IL DE TYPES DE PID?

IL EXISTE TROIS TYPES DE PID À RENSEIGNER POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES OBLIGATOIRES DE L’UE

01	02	03
OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE LORSQU’IL EXISTE
ID PRODUIT DU MARCHAND (M-PID)	ID PRODUIT DU FABRICANT NON NORMALISÉ (NS-PID)	ID PRODUIT DU FABRICANT NORMALISÉ (S-PID)
Requis pour chaque produit	Requis pour chaque produit	Requis lorsqu’un ID normalisé existe
OÙ LE TROUVER : Votre catalogue de produits, votre système de gestion des stocks ou vos listes de produits pour le commerce en ligne.	OÙ LE TROUVER : L’étiquette du produit, l’emballage, le catalogue, le site Web ou la fiche technique du fabricant.	OÙ LE TROUVER : Sous le code-barres du produit ou dans les spécifications de produit du fabricant. S’il n’existe pas, indiquez « NON ».
EXEMPLES : • SKU-4853 • TOTE-WHITE-01	EXEMPLES : • FKS453-BLK • MX2000	EXEMPLES : • GTIN: 5012345678900 • UPC: 123456789012

OÙ ET COMMENT RENSEIGNER LES PID?

TROIS ACTIONS CLÉS POUR LES ENVOIS VERS L’UE ADMISSIBLES

- RENSEIGNEZ** les PID pour chaque article de votre facture commerciale par voie électronique en utilisant le logiciel [FedEx Ship Manager^{MC} sur fedex.ca](#) ou l’intégration de votre API FedEx. Assurez-vous que les renseignements correspondent à vos registres de produits et listes de produits pour le commerce en ligne.
- SAISISSEZ** chaque PID en utilisant l’en-tête approprié (M-PID, NS-PID ou S-PID), suivi du code correspondant. S’il n’existe pas de S-PID, indiquez « NON ».
- INDIQUEZ** une adresse courriel valide et les coordonnées de l’expéditeur au moment de préparer votre envoi, afin que FedEx puisse vous joindre si des informations supplémentaires ou des précisions sont nécessaires pour le dédouanement.
- RENSEIGNER LES PID PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

 - Consultez le [Guide sur les PID de FedEx Ship Manager sur fedex.ca](#) pour obtenir des instructions détaillées.
 - [Portail des développeurs FedEx \(intégration d’API\)](#)

QUE FAUT-IL RETENIR?

LISTE DE VÉRIFICATION RAPIDE : À FAIRE ET À NE PAS FAIRE

✓ À FAIRE :	✗ À NE PAS FAIRE :
• Fournir le M-PID et le NS-PID pour chaque produit. • Fournir un S-PID s’il existe. • Utiliser des champs distincts pour chaque type de PID. • Vérifier que les PID correspondent à vos registres de produits ou listes de produits pour le commerce en ligne. • Renseigner les PID pour chaque variante de produit (p. ex., style, taille, couleur).	• Laisser les champs des PID vides. • Regrouper plusieurs PID dans un seul champ. • Utiliser des en-têtes incorrects ou renseigner les PID dans le mauvais ordre. • Fournir des PID qui ne correspondent pas à vos registres de produits. • Supposer que toutes les entreprises destinataires sont assujetties à la TVA.

Commencez à renseigner les PID dès maintenant pour vous préparer aux exigences qui deviendront obligatoires à compter du **1^{er} novembre 2026** et évitez d’éventuels retards d’expédition.